

# BTS assurance



**Diplôme**  
BTS - BTS  
Agricole



**Domaine(s)  
d'étude**  
Droit privé,  
Finance



**Accessible en**  
Formation en  
alternance,  
Formation  
initiale



**Établissements**  
Lycée général et  
technologique  
Marie Curie,  
Lycée général et  
technologique  
Ozenne

## Présentation

Une grande partie des enseignements est consacrée à l'apprentissage des techniques d'assurances permettant aux diplômés de traiter des dossiers liés tant aux assurances de biens et responsabilités (assurances habitation et automobile, multirisques professionnelles, associations et collectivités locales, assurance de responsabilité civile du particulier, des professions libérales et juridiques, protection juridique, assurance construction obligatoire, offre de garantie d'assistance) qu'aux assurances de personnes et produits financiers (assurance en cas de décès/vie, complémentaire santé, assurance des dommages corporels et dépendance, offre de produits bancaires associés, etc.).

L'enseignement approfondi en droit est indissociable de celui des techniques d'assurance. Les élèves apprennent ainsi, pour chacun des contrats ou produits, les principales garanties de base, les extensions, exclusions, limitations de garanties et obligations respectives des parties. Ils acquièrent ainsi les capacités de conduire les opérations de souscription, d'indemnisation et de règlement des sinistres.

La formation aborde l'environnement économique, juridique et managérial de l'assurance leur permettant de repérer les activités de l'assurance, d'identifier les acteurs, de percevoir le cadre juridique général et de suivre l'évolution du secteur.

Enfin, les élèves étudient la communication et la gestion de la relation client afin d'acquérir des compétences relationnelles et commerciales indispensables pour prospecter, conseiller, négocier et vendre dans le cadre d'une relation efficace et de qualité, contribuant ainsi à la fidélisation des clients et au développement du portefeuille.

## Admission

### Conditions d'admission

- **Admission de droit** : Non

## Contact(s)

### Autres contacts

#### Lycée Ozenne

**Adresse**

9 RUE MERLY  
31070 TOULOUSE CEDEX 07

**Email** : 0310047h@ac-toulouse.fr

**Téléphone** : 05 61 11 58 00

**Site** : [Lycée Ozenne](#)

**Modalités d'enseignement :** formation initiale, alternance

## Lycée privé Notre-Dame

**Adresse**

17 AVENUE D'HAUTERIVE  
BP 50219  
81101 CASTRES CEDEX

**Email :** [etablissement@notredamecastres.org](mailto:etablissement@notredamecastres.org)

**Téléphone :** 05 63 62 58 00

**Site :** [📍 Lycée privé Notre-Dame](#)

**Modalités d'enseignement :** alternance

## Infos pratiques

### Lieu(x)

📍 Tarbes

📍 Toulouse

---

## En savoir plus

URL vers le site de l'ONISEP

[📄 https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.574](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.574)

URL vers le site de l'ONISEP

[📄 https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.574](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.574)

URL vers le site de l'ONISEP

[📄 https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.574](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.574)

URL vers le site de l'ONISEP

[📄 https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.574](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.574)

URL vers le site de l'ONISEP

[📄 https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.574](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.574)

URL vers le site de l'ONISEP

[📄 https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.574](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.574)

# Programme

---

## Organisation

En plus des enseignements généraux (culture générale et expression, langue vivante étrangère), la formation comporte des enseignements professionnels :

- Environnement économique juridique et managérial de l'assurance (4 heures hebdomadaires en 1<sup>re</sup> et 2<sup>de</sup> années) : l'opération d'assurance et les risques assurables, les prestations et le marché de l'assurance, les circuits de financement de l'économie, le rôle de l'assurance, l'Europe de l'assurance et de la banque, l'organisation de la profession, les acteurs de l'assurance et de la réassurance et leurs statuts juridiques, les intermédiaires, les métiers de l'assurance, la gestion des ressources humaines, la protection du consommateur, les entreprises de l'assurance et leurs stratégies commerciales, le cadre juridique des activités d'assurance et les différentes politiques économiques, la comptabilité d'assurance, les règles de solvabilité, l'organisation judiciaire, l'augmentation des besoins d'assurance, l'effet de la démographie sur la protection sociale, la veille, les enjeux de la mondialisation et du développement durable, l'éthique.
- Communication et gestion de la relation client (4 heures hebdomadaires en 1<sup>re</sup> et 2<sup>de</sup> années) : les fondamentaux de la communication, techniques d'accueil et d'orientation du client, les outils de communication, le plan d'action commerciale, les outils d'information sur les clients/prospects, les techniques commerciales, préparation, conduite et suivi de l'entretien, la communication dans le cadre du sinistre, les concepts de la qualité et les outils de l'efficacité.
- Techniques d'assurances (12 heures hebdomadaires en 1<sup>re</sup> et 2<sup>de</sup> années) : techniques d'assurances de biens et de responsabilité : la souscription des contrats (les produits standards, les obligations d'informations et de conseil et leurs sanctions, la responsabilité des intermédiaires d'assurances, le système de contrôle Tracfin, les règles techniques et juridiques de la coassurance, le droit de la responsabilité civile des particuliers et des entreprises, les obligations d'assurances, la prévention et la protection, la tarification et les différents produits standards, la classification des contrats et leurs caractéristiques, la rédaction des contrats d'assurance, la gestion du contrat (la gestion des cotisations, les modifications de contrat, les sanctions de l'inexécution d'un contrat), le règlement d'un sinistre (les procédures légales d'indemnisation, le chiffrage des préjudices, analyse du droit à la prestation, exercice des recours amiables), surveillance du portefeuille (méthodes d'analyse du rapport sinistres/cotisations, équilibre tarifaire) ; techniques d'assurances de personnes et produits financiers : souscription de contrats (les produits standards, droit des successions, des donations, des régimes matrimoniaux et des clauses bénéficiaires, le contrat d'assurance-vie), la gestion du contrat (les opérations de la provision mathématique, les obligations légales en matière de participation aux bénéfices, gestion des cotisations), règlement du sinistre (le droit au maintien des prestations, les exclusions de garanties, les clauses d'incontestabilité, le droit du secret médical, les recours).
- Projets professionnels appliqués (3 heures hebdomadaires en 1<sup>re</sup> et 2<sup>de</sup> années) : en relation avec les milieux professionnels, mise en pratique des compétences techniques et comportementales et des connaissances acquises dans le cadre des trois unités ci-dessus. Les projets peuvent revêtir des formes variées et peuvent être conduits par l'étudiant seul ou en groupe. Chaque projet donne lieu à la rédaction d'une fiche projet. L'ensemble de ces fiches fait partie du dossier présenté par l'étudiant à l'épreuve E6 "Conduite et présentation d'activités professionnelles".